

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Pacchioni, jamais sans ma fille - Le débrief

Mais U peut-on trouver des produits pour bébés qui font cagner 20% sur la carte U ?

Oh là là ! 20% ? T'as entendu mon série ?

Maman, j'ai 14 ans !

Bah et alors ?

Et c'est tous les mercredis !

Alors rendez-vous dans votre magasin U et sur course U.com tous les mercredis pour bénéficier de 20% en euro carte U sur le rayon bébé soignage hygiène et alimentation.

U, commerçant autrement.

Offre réservé aux clients carte U pour en retrait le mercredi sur les produits d'alimentation soignés d'hygiène bébé.

Or les premiers et deuxième âge non cumulables avec les promotions en cours.

Voir conditions et listes des magasins participants sur magasintiréu.com.

Pour commenter son histoire du jour, Christophe Ondelat reçoit un invité, acteur direct de son récit.

Voilà, je ne vous en ai pas raconté souvent des histoires comme celle-là.

Et pour la débriefée, j'ai demandé à l'avocat général Etienne Checaldi qui a porté l'accusation au procès, enfin la première tentative de procès et au procès final d'être là avec moi.

Peut-être d'abord, monsieur Checaldi, un commentaire sur le verdict et le quantum de la peine. Vous aviez demandé 20 ans, vous ?

Oui, bien sûr, j'ai demandé 20 ans pour montrer que je n'avais aucun doute sur la responsabilité de Pacioni dans le meurtre de son ex-compagne.

J'ai peut-être un peu forcé par rapport à ce que j'aurais voulu qu'on en prononce.

Mais c'était cette intention-là à dire, je n'ai strictement aucun doute, vous ne devez avoir aucun doute.

Et ce qui a joué dans le fait que je n'ai pas, alors que c'était mon habitude, obtenu la peine que j'avais demandé, c'est ce que vous avez indiqué.

L'effet émilie, cet enfant handicapé qui n'a plus que son père et qui a besoin de quelqu'un qui s'occupe d'elle à tant complet, voilà.

De combien vous avez été un peu fort ?

Vous avez demandé 20 ans ? Si vous aviez écouté votre coeur.

Je ne suis pas de ceux qui demandent des peines lourdes pour avoir des peines modérées.

En réalité, il me semble que quelqu'un qui aurait comparé normalement sans cet effet émilie dont vous avez parlé, aurait dû obtenir une peine d'une quinzaine d'années, voilà.

Parce que le temps avait passé, parce que Moriamé n'était toujours pas là, parce qu'il y avait cette nécessité d'assurer un père à cette petite enfant très lourdement handicapé. Du coup, 12 ans, ça vous paraît juste ?

Ça me paraît en-dessous de ce qui était mérité à mon sens.

Pour vous, c'était quinze, quoi ?

Ma foi, dans le prononcé des peines, vous savez, un an, deux ans, trois ans près, il y a un espèce de barème qui s'instore,

et la seule chose qu'on puisse espérer, c'est qu'il y ait une logique et une cohérence entre les peines prononcées.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Pacchioni, jamais sans ma fille -
Le débrief**

C'est une peine qui était, me semble-t-il, un peu inférieure à ce qui aurait dû être prononcée, d'après l'espèce de barème informel qui existe devant toutes les cours d'assises.

Racontez-nous d'ailleurs ce qui se passe pendant tout ce procès dans votre tête et votre cœur d'avocat général.

Vous devez en fait, en permanence, lutter contre l'empathie que vous avez pour l'accuser, quoi. C'est ça ?

Non, je dirais pas que j'avais de la sympathie pour l'accuser.

Disons que je le comprenais beaucoup.

Plein de choses, je le comprenais.

D'abord, c'est un homme qui a mené une vie à peu près normale.

C'est pas de ces gens qui sortent d'un monde qu'on ne connaît pas, qu'on n'a jamais pratiqué, qu'il y a un monde où le monde de la nuit, etc.

C'est un homme qui a eu une vie, déjà avant Moryamé, qui a eu une femme, des enfants.

Et donc, c'est un personnage qui physiquement se présente comme un espèce de géant blanc, aux yeux bleus, avec cet accent méridional qui rend tout de suite les choses moins sérieuses.

Même les crimes, si j'ose les dire.

Et donc, c'est un personnage en plus, qui est méditerranéen, qui a des ascendances micors, miscicilliennes.

Donc beaucoup de choses que je comprends peut-être un peu mieux que d'autres.

Et c'est un personnage qui suscite la sympathie, il a toujours ce sourire.

Il est des bonheurs, voilà.

Et donc, je le comprends et lui-même cherche dans mon regard et dans son comportement à me dire d'une manière, comment dirais-je, buète, comprenez-moi.

Je peux pas tout dire.

Il le manifeste de manière très claire et je pense qu'il est tout à fait conscient de ça.

Et donc, je le comprends, mais moi je ne suis pas là pour sympathiser avec les criminels.

Même si je n'ai pas de haine personnelle, même si je m'abstiens de toutes les considérations personnelles.

Ce qui me choque le plus dans cette affaire indépendamment du meurtre lui-même, c'est le procès qu'on a institué dès l'origine contre cette femme,

qu'on a présenté comme une demi prostituée, comme une femme légère.

Je ne retiens pas l'espèce de sympathie.

En tout cas, je n'ai aucune hostilité personnelle, j'en ai jamais vu avec les accusés.

Mais celui-là, en particulier, je le comprends un peu peut-être mieux que d'autres l'auraient compris.

Et le juge d'application des peines est dans la même lignée que le jury que vous-même.

Condamné à 12 ans, il en fait 7.

Bon, c'est de coups-tupes les remises de peines, mais...

Il est critiqué, juste l'application des peines, comme ça a été le cas dans d'autres affaires, ou même un ministre a été critiqué la décision d'un juge d'application des peines.

Le juge de l'application des peines, il tient compte de la situation telle qu'elle est.

Moi-même, je tiens compte du fait que cet homme est le seul capable de s'occuper de cet enfant handicapé.

Les jurés aussi, et le juge de l'application des peines, encore plus que tous.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Pacchioni, jamais sans ma fille -
Le débrief**

Parce qu'au fond, le juge de l'application des peines, il n'est pas là pour refaire un procès, ni rajouter à une sanction.

Il est là pour prendre la décision dans le cadre des lois, qui permettent de faire en sorte que le condamné puisse réintégrer la société sans danger pour les autres.

Il a pris une décision que je comprends parfaitement.

Selon vous, Monsieur Tchégaldi, pourquoi est-ce que Pacioni tue Michel ?

Si on va rechercher au-delà des circonstances ponctuelles, qui s'est passé ce soir-là, etc.

Je crois que le divorce, la fracture entre Moriamé, la mère et Pacioni, c'est une divergence sur la réalité psychique de l'enfant.

Vous y croyez à ça, vous ?

Je suis certain que je suis certain à partir du dossier.

Je n'ai pas de sentiment.

Moi, j'étudie en fonction des pièces, c'est ce que les gens disent, c'est ce qui est établi.

Ce qui est sûr, c'est que Pacioni, que je fusais de considérer que cet enfant est handicapé.

Alors, les causes du handicap, c'est un autre problème, mais en tout cas, l'enfant était handicapé gravement.

On l'a vu au procès et c'est une chose qui n'a pas desservi au contraire Pacioni.

Le président l'a fait comparer, de manière à ce qu'on se rende compte, et on s'en est rendu compte tout à fait,

de l'état réel, mieux que dans des rapports d'expertise picatrique.

Cet enfant était lourdement handicapé.

Pacioni refusait, comme souvent les parents, de voir le handicap.

Ce qui n'était pas le cas de la mère, qui, contrairement à ce qu'on me dit, faisait suivre cet enfant de manière régulière par un pédopsychiatre.

Elle effectuait les soins qui lui étaient prescrits.

Elle l'a fait visiter régulièrement.

La mère était tout à fait consciente du handicap.

Pourquoi le handicap, ça, c'est un autre problème parce que le psychiatre indiquait que probablement

l'enfant avait subi un traumatisme violent.

Il faut dire que la mère avait été plongée accidentellement ou pas dans une baignoire d'eau bouillante

et que l'enfant avait assisté à cette scène.

Il y a quand même une hypothèse qui est intéressante, c'est qu'il y a des maltraitances conjugales quand même derrière.

Il y a des violences conjugales de la part de Pacioni.

Il y a ce coup de poing qu'il a donné, il y a cette main courante qu'elle a déposée.

C'est-à-dire qu'à force de le trouver sympathique, on oublie quand même qu'il a mangané sa femme. Écoutez, j'ai dit et j'ai constaté que les absents ont toujours tort.

Et on a beau cher et ce que j'essaie de faire, c'est reconstituer un procès de cette victime plus proche de la réalité

que ce qu'on avait décrit Pacioni parce que tout le camp Pacioni, pour la défense, ce qui se

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Pacchioni, jamais sans ma fille - Le débrief

comprend,
on eut de ce que de noircir le personnage de la mère.
Mais les violences, elles sont avérées et avant même le meurtre par des coups portés par Pacioni sur sa compagne,
par une plante ou plusieurs plantes, je n'ai plus le détail en tête qu'elle avait déposée au commissariat de police.
Je veux dire, c'est un homme qui, malgré la sympathie, est un homme qui est capable de violence. Bon, et donc la stratégie de l'origine a été, il le dit d'ailleurs dès l'origine aux policiers qu'ils rencontrent
presque fortuitement au domicile de son ex-compagne, c'est la pompe honnête.
Voilà, c'est une femme légère qui se fait sauter partout, il y a une demi-pute en quelque sorte, qui part avec le premier venu.
Ce qui est complètement faux, d'ailleurs, au moment où il l'a tué, c'est une femme qui a un projet de vie,
c'est une femme qui a la tête sur les épaules, qui a 30 ans, a déjà fait un testament parce qu'elle craint.
Oui, quand même, j'allais en parler, elle craint et elle dit de qui et de quoi elle craint, et c'est une femme qui a un projet de vie.
Elle a un projet de vie, elle a fait des études, si on peut dire, en tout cas, elle a fait des stages pour apprendre le métier de fleuriste.
Elle a un contrat, un bail qui a été signé, elle a un projet de vie avec un homme éminemment respectable,
qui a une profession respectable, avec lequel elle va se marier, il en est question,
et avec lequel la seule condition qu'elle pose et qui montre l'attachement qu'elle porte à sa fille, c'est,
oui, mais je t'épouse si tu acceptes et si tu prends ma fille en charge.
Donc, on a fait de, par stratégie, et le plus naturellement du monde, Pachioni et tout le clan Pachioni et la belle-mère en particulier,
si je peux dire bien qu'elle n'est pas été mariée, ils se sont évertués à faire de Michel Moryamé le portrait d'une femme légère,
d'une mère indigne, d'une mère qui battait son enfant à partir d'un témoin de néage de quelqu'un qui dit qu'on lui a vu donner une gifle à l'enfant.
C'est très facile parce que dans ces procédures, on a beau le savoir, l'absence de la victime est tragique et dans ce cas-là,
en particulier, c'est la porte ouverte à toutes les accusations, comme dans les affaires de viol ou c'est toujours la faute de la femme.
Là, c'est la faute de la mère. On en est presque arrivé au point que certains de mes amis me l'ont dit après l'émission
sur la télé, comment as-tu pu demander fin de temps contre ce brave homme ? Bon, on ne le dit pas. Il ne faut pas exagérer. Il a battu sa femme. Je me demandais d'ailleurs en vous écoutant si on n'était pas typiquement dans un verdict des années 90,
si aujourd'hui l'aspect féminicide de ce meurtre ne serait pas plus mis en avant et du coup la responsabilité de Pachioni plus importante ?

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Pacchioni, jamais sans ma fille -
Le débrief**

Certainement, certainement. J'ai dû remonter, si vous voulez, en quelque sorte, une ambiance de machisme ambiant, méditerranéen,

en quelque sorte, facilité par le fait que Moriamène n'était plus là. Elle n'était plus là, donc on pourrait dire tout ce qu'on voulait sur son compte.

Je pense qu'actuellement, il n'aurait pas... Il n'aurait pas été comme ça, sans doute, un peu plus proche de ce cas-ci que j'avais demandé.

Intéressant. Merci beaucoup Etienne Chekaldi d'avoir réveillé votre mémoire 30 ans après.